

MOUVEMENT JEUNES ET SANTÉ MENTALE

Mouvement de lutte contre la médicalisation
des problèmes sociaux des jeunes

Infolettre **spéciale...**

mars 2019

Mise au point sur notre revendication-phare: une commission sur la médicalisation



Cher-es signataires de la *Déclaration commune* du Mouvement Jeunes et santé mentale,

Comme vous l'avez peut-être remarqué, beaucoup de choses ont évolué depuis notre dernière infolettre :

- **En décembre 2018**, [un mandat d'initiative a été déposé à la Commission de la santé et des Services sociaux par madame Hélène David \(PLQ\)](#), députée de Marguerite-Bourgeois, pour la tenue d'une commission parlementaire itinérante non partisane sur la santé mentale des jeunes. Elle a réaffirmé ce projet par une [lettre](#)

ouverte en février dernier. Cette demande a été fortement médiatisée, et nous avons appuyé, par une campagne de lettres, cet exercice qui nous semblait à même d'aborder certains des enjeux importants pour notre Mouvement. Cette alliance était ponctuelle, le Mouvement demeurant indépendant dans sa demande de commission qui, rappelons-le, devrait être : publique, itinérante, interministérielle et devrait aborder de front la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes.

- **Le 18 février 2019**, [le député de Jonquière et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé, Sylvain Gaudreault \(PQ\)](#), a proposé une commission parlementaire sur la surconsommation de médicaments en lien avec un diagnostic de TDAH. Maude Faniel-Méhot, attachée de presse de Monsieur Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux déclare le jour même « On est très ouvert à ce qu'il y ait une commission parlementaire, c'est un sujet qui fait consensus ». Nous attendons toujours les détails de ce projet et sommes en contact avec l'équipe de M.Gaudreault.

- **Le 19 février 2019**, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Madame Danielle McCann, et le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Monsieur Lionel Carmant, [annoncent la tenue du Forum de consultation Jeunes et santé mentale](#), qui se tiendra au printemps 2019.

- **Le 26 février 2019**, une majorité de membres de la Commission de la santé et des services sociaux rejette la proposition de la tenue d'une commission parlementaire itinérante non partisane sur la santé mentale des jeunes.

Devant cette avalanche de nouvelles, le Mouvement Jeunes et santé mentale tient à vous informer de sa position :

- **Nous continuerons à revendiquer une commission non partisane et itinérante sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes. Cette proposition est celle qui, depuis 2016, anime le MJSM et elle a été réaffirmée le 4 décembre 2019, lors de notre Rencontre nationale. Cette revendication est au cœur d'une Déclaration commune ayant recueilli plus de 1700 appuis à ce jour ! Nous vous en remercions.**

- **Bien que nous sommes déçus que les annonces actuelles n'aillent pas assez loin, nous considérons que le Forum annoncé par Madame Danielle McCann peut constituer un premier pas vers une commission telle que nous la souhaitons. Nous avons fait connaître notre réaction par un [communiqué de presse](#) émis rapidement après l'annonce de la Ministre.**

- **Enfin, nous répondrons présent à tout exercice citoyen proposé par le**

gouvernement, dans la mesure où la participation des jeunes est garantie et leur parole prise en compte. C'est pourquoi nous répondrons favorablement à l'invitation de la Ministre à participer à l'élaboration du processus du prochain Forum. Nous espérons que notre participation à ce comité d'élaboration permettra de faire pencher la balance en faveur d'une plus grande participation des personnes principalement concernées.

Brèves nouvelles du comité Appuis du MJSM

Des membres du comité Appuis et représentations rencontreront demain le député et critique de Québec solidaire en matière de santé Sol Zanetti. La semaine prochaine, ce même comité rencontrera des représentantEs de la Direction de la santé mentale et du Secrétariat à la jeunesse.



Partagez et signez notre [Déclaration](#) !